

SAINT-BRICE MAGAZINE

COVID-19

**VOTRE VILLE
OUVRE UN CENTRE
DE VACCINATION**



Un concours photo pour la Saint-Valentin p.8 Installation du CMJ p. 9
Municipalité : bilan et perspectives p. 10 Une campagne d'élagage p. 13



AGENDA

Les événements annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'évoluer ou d'être annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

FÉVRIER

06

COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR

Au profit de l'antenne de Saint-Brice. L'association recherche des bénévoles pour la collecte. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez les contacter au 06 11 01 06 12 ou cvauthier95410@gmail.com De 8 h 30 à 18 h, centre commercial Leclerc MODO

09 & 10

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour cause d'inventaire.

12

CAFÉ-PHILO

Proposé par Le Chemin du philosophe, animé par Catherine Delaunay et Pierre Haller. Thème : « Le moi n'est-il qu'une illusion ? » À 20 h, centre culturel à Bouffémont Rens. au 06 76 79 73 11

24

LA CASE A

Animée par les bibliothécaires à destination des familles. À 15 h 30 (4 à 7 ans) et 16 h 30 (7 ans et plus), bibliothèque Rens. et réservation obligatoire au 01 34 19 12 11 ou 01 39 33 01 86

MARS

06

THÉÂTRE : LE PLUS BEAU DANS TOUT ÇA

Tarifs : 25 à 42 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

PLUS D'INFOS SUR
L'AGENDA DU SITE
INTERNET



09

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez l'ordre du jour sur www.saintbrice95.fr À 20 h, mairie Diffusion de la séance en Facebook live Rens. au 01 34 29 42 01/10

SEUL EN SCÈNE : SAMIA

Tarifs : 12 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

12

THÉÂTRE : PANIQUE AU MINISTÈRE

Tarif : 25 à 42 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

13

STAGE D'AQUARELLE

Pour les débutants et les initiés. Organisé par les Arts s'enchaînent, sur le thème du paysage. Matériel non fourni. Tarif : 25 € De 10 h à 13 h, salle des Amandiers Inscription indispensable au plus tard lundi 8 mars au 06 75 86 79 96

Saint-Brice-sous-Forêt ville 2.0

Restez connecté(e)s
Retrouvez-nous sur le site Internet et les réseaux sociaux

SOMMAIRE

4·9 & 13

ACTUALITÉS

Covid-19 : ouverture d'un centre de vaccination

Covid-19 : que faire si je suis un cas contact ?

Une politique de santé coconstruite avec les professionnels

Concours photo Instagram : illustrez l'amour

Paroles d'élus du CMJ

Campagne d'élagage

10·12

GRAND ANGLE

Municipalité : bilan et perspectives



04



10

14

24 H AVEC

Philippe Thirel, responsable des espaces verts

15

ASSOCIATIONS

Mobilisez-vous contre les nuisances aériennes

16

PAROLE DE...

Rudy Uzan, cinéaste en herbe

17

RETOUR SUR

Les événements de janvier

18

VIE POLITIQUE

19

VIE PRATIQUE / HISTOIRE



13

ÉDITO



Ce jour où prudence devint espérance

Chères Saint-Briciennes, chers Saint-Briciens,

Le 15 janvier 2021 sera à marquer d'une pierre blanche pour Saint-Brice-sous-Forêt.

À 14 h 21, le premier patient – un professionnel de santé – s'est vu administrer la première dose de vaccin par une infirmière de notre centre de vaccination. Après des mois de prudence – nous devons en faire preuve encore quelques temps –, l'espérance apparaît dans notre combat face à la Covid-19.

La campagne de vaccination menée sur Saint-Brice est le fruit d'une coordination locale efficace. Avec la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et les villes disposant d'un centre (Enghien-les-Bains et Montmorency), d'une part. Avec nos professionnels de santé et nos services municipaux, d'autre part. En tant que maire et citoyen, je les remercie pour leur engagement exceptionnel.

Vous retrouverez toutes les informations pratiques sur la vaccination dans ce numéro, et sur le site Internet de la Ville. Tout comme vous découvrirez nos nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes ; leur engagement est le terreau de la citoyenneté et de la démocratie locale. Enfin, la crise ne nous fait pas oublier les priorités des habitants. Nous nous y attelons quotidiennement avec mon équipe municipale, j'y reviens dans ces pages.

Fidèlement,

Votre maire,
NICOLAS LELEUX

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication et de la rédaction : Nicolas Leleux

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - **Réalisation :** @scoopcommunication 12149-MEP / **Tirage :** 6 500 exemplaires /

Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / **Courriel :** servicecommunication@saintbrice95.fr

Photo du maire (édito) : Bertrand Holsnyder / **Couverture :** Ville de Saint-Brice-sous-Forêt



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



COVID-19

OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION À SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Notre commune fait partie des trois villes de l'agglomération à accueillir l'ouverture d'un centre de vaccination. Pour le grand public, il a ouvert ses portes lundi 18 janvier, avec une première phase destinée aux personnes de plus de 75 ans et aux personnes à risque. Comme partout en France, l'agenda s'est rempli en quelques heures.



Le premier patient s'est fait vacciner vendredi 15 janvier à 14 h 21 à Saint-Brice, à la Maison des associations, centre de vaccination, avec au préalable un entretien avec un médecin.

Depuis les annonces du gouvernement sur la campagne de vaccination, tout s'est accéléré pour la Ville. En effet, Saint-Brice-sous-Forêt est l'un des trois centres de vaccination Covid-19 sur l'agglomération Plaine Vallée (avec Montmorency et Enghien-les-Bains). L'ouverture au grand public a eu lieu lundi 18 janvier, pour les personnes âgées de 75 ans et plus, certaines personnes dites à risque, et les professionnels de santé au sens large (secrétaires, auxiliaires de vie, pédicures, kinésithérapeutes...) dans un premier temps. Il est situé en lieu et place du centre de dépistage actuel, salle La Vague (5 bis rue de la Forêt), avec un élargissement de ses locaux dans la Maison des associations.

« Nous faisons évoluer notre centre de dépistage en centre de vaccination avec l'objectif de mener cette campagne dans les meilleures conditions sanitaires et pratiques, pour les Saint-Briciens comme pour les populations avoisinantes », souligne le maire Nicolas Leleux

ARRÊT DES TESTS PCR

Le vendredi 15 janvier, les trois centres ont ouvert simultanément leurs portes pour vacciner au préalable les professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant un ou plusieurs facteurs de comorbidités. En conséquence, le centre Covid-19 de

Saint-Brice-sous-Forêt s'est transformé en centre de vaccination et les dépistages de la Covid-19 ont été arrêtés jusqu'à nouvel ordre. Les personnes qui souhaitent réaliser un test PCR peuvent se rendre au laboratoire de la ville ou vers ceux des villes environnantes (Sarcelles, Domont...). Les tests antigéniques peuvent être effectués en pharmacies.



UNE OFFRE DE VACCINATION SIX JOURS SUR SEPT

Chaque centre a déterminé ses jours d'ouverture de façon à couvrir six jours sur sept pour l'agglomération. Chaque personne pouvant prétendre à la vaccination dans les critères définis par le gouvernement peut choisir son centre de vaccination. L'accueil du public se fait **uniquement sur rendez-vous**. Le vaccin est gratuit.

• **Saint-Brice-sous-Forêt** : mercredi et jeudi après-midi, vendredi toute la journée ;

- **Enghien-les-Bains** : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi matin ;
- **Montmorency** : lundi, mardi et samedi après-midi.

La Ville poursuit ainsi sa contribution à lutter contre le virus de la Covid-19, en engageant des moyens logistiques, financiers et humains. Un travail mené en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et les municipalités voisines, l'Agence régionale de santé et l'ensemble du corps médical sans quoi rien ne serait possible.

UN PLANNING DÉJÀ REMPLI

Victimes de leur succès, les trois centres de vaccination sur l'agglomération (qui font aussi partie des neuf centres ouverts sur le département à l'heure où nous écrivons cet article) ont vu leur planning se remplir en à peine quelques heures.

Que ce soit via le site Keldoc ou en contactant les numéros prévus à cet effet, la population s'est très fortement mobilisée tandis que le rythme de livraison des doses fait face aux impératifs d'une production à très grande échelle. La campagne de vaccination sera longue et devrait se fluidifier semaine après semaine.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

L'agenda prévisionnel de vaccination annoncé par les autorités est :

- depuis le 18 janvier : les personnes âgées de 75 ans et plus, certaines personnes à risque
- Fin février/début mars : les personnes âgées de 65 à 74 ans
- Printemps : les personnes de 50 à 64 ans

Nous informerons les Saint-Briciens au fur et à mesure de l'ouverture des différentes phases. L'agenda pouvant connaître des évolutions

Prise de rendez-vous : www.keldoc.com (ou sur l'application mobile), ou par téléphone auprès du CCAS : 01 34 29 42 76 (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) Centre de vaccination (Maison des associations) 5 bis rue de la Forêt

Au moment où nous concevons ce magazine, nous ne sommes pas en mesure de vous informer de la réouverture de la prise de rendez-vous dans notre centre de vaccination.



SE FAIRE VACCINER : COMMENT FAIRE, TOUT COMPRENDRE...

? **Je veux des informations sur la vaccination, qui dois-je contacter ?**

▀ Chaque ville met à disposition un numéro de téléphone destiné à ses habitants. À Saint-Brice, mon interlocuteur est le CCAS (Centre communal d'action sociale), il est joignable :

- par téléphone : 01 34 29 42 76 (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

? **Comment prendre rendez-vous ?**

▀ En me connectant sur www.keldoc.com ou sur l'application mobile. Si je n'ai pas d'espace personnel, je dois en créer un. Si je ne suis pas à l'aise avec cette technologie, deux possibilités s'offrent à moi :

- je demande à une tierce personne ou un proche de faire la démarche à ma place ;
- j'appelle la ligne Solidarité Covid au 01 34 29 42 76, l'agent se chargera de prendre mon rendez-vous sur Keldoc.

? **Comment se passe mon rendez-vous ?**

- Je me présente le jour J, à l'heure de mon rendez-vous (je suis ponctuel(le)), à la Maison des associations – 5 bis rue de la Forêt.
- Un agent m'accueille et prend les informations nécessaires me concernant dont ma carte Vitale ou mon numéro de sécurité sociale...
- Je suis accueilli(e) par une infirmière qui me posera des questions sur ma santé.
- Je rencontre un médecin dans une salle pour une consultation pré-vaccinale.
- Si le médecin valide ma vaccination, une infirmière me fera l'injection.
- Après mon injection, je patiente 15 à 20 minutes dans une salle de repos pour voir comment je réagis au vaccin.
- Pendant ce laps de temps, un agent se chargera de transmettre les informations concernant ma vaccination à la Sécurité sociale et pourra me fixer un rendez-vous pour la seconde injection.
- Avant mon départ, une attestation de vaccination me sera remise.

? **Après ma vaccination, si j'ai un souci, qui dois-je contacter ?**

▀ Si je rencontre le moindre problème, je dois impérativement contacter mon médecin généraliste, voire le 15 dans une situation d'urgence.

? **Puis-je me faire accompagner au centre de vaccination ?**

▀ Oui, je peux me faire accompagner par



Des agents municipaux sont mobilisés chaque jour d'ouverture du centre de vaccination pour assurer l'accueil des personnes, un travail administratif et le standard téléphonique.

une tierce personne. Elle m'aidera à la compréhension de l'information reçue, de mes droits en vue d'un choix éclairé.

? **J'ai plus de 75 ans et/ou je suis une personne à risque, mais je ne peux pas me déplacer tout seul ?**

▀ Si je ne suis pas mobile, je peux me faire accompagner au centre de vaccination. Pour cela, je contacte le CCAS au 01 34 29 42 76 afin de prendre rendez-vous pour mon vaccin et m'assurer que je pourrai être véhiculé(e) par un agent de la Ville.

? **J'ai plus de 75 ans et/ou je suis une personne à risque et je ne peux absolument pas me déplacer ?**

▀ À ce jour, la Ville est en attente des directives de l'Agence régionale de santé et de la sous-préfecture pour ce cas de figure. Nous ne manquerons pas de compléter cette question dès que possible.

? **Puis-je me faire vacciner sans critère d'âge si je suis une personne à risque ?**

▀ Compte tenu de la nécessité de s'assurer du respect des critères médicaux, je dois avoir une prescription médicale de mon médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge (la liste des pathologies a vocation à être évolutive, retrouvez-la sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr>).

? **Puis-je me faire vacciner si j'ai la Covid-19 ?**

▀ Non, si je suis actuellement atteint de la Covid 19, je dois impérativement rester isolé(e). Je ne dois pas me faire vacciner.

? **Dois-je me faire vacciner si j'ai eu la Covid-19 ?**

▀ Il n'est pas nécessaire, à ce stade, de vacciner systématiquement les personnes ayant déjà été infectées par la Covid-19. Cependant, depuis le 18 janvier, les personnes âgées de 75 ans et plus peuvent être vaccinées si elles le souhaitent, après échange avec le médecin. Dans ce cas, il faut respecter un délai minimal de trois mois après le début des symptômes avant de procéder à la vaccination et ne pas vacciner s'il y a des symptômes persistants.

? **Après avoir été vacciné(e), dois-je continuer les gestes barrières ?**

▀ Un principe : qui peut le plus, peut le moins. Ainsi, même si je suis vacciné(e), je dois continuer à appliquer scrupuleusement les gestes barrières, dont le port du masque, dans le respect des règles fixées par les pouvoirs publics. Tout comme nous vous rappelons qu'il est nécessaire de s'isoler en cas de test positif à la Covid-19, en cas de contact avec une personne positive, ou en cas de symptômes.

? **Le vaccin a-t-il des effets indésirables ?**

▀ Comme tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables après la vaccination. Le temps de repos que j'ai au centre de vaccination après mon injection (15 à 20 mn sur place) permet à l'équipe professionnelle de santé de me surveiller et je peux les solliciter pendant ce laps de temps en cas de besoin.

Merci au Saint-Brice football club pour leur aide sur le transport de personnes et à la Protection civile pour les blouses et le gel offerts.

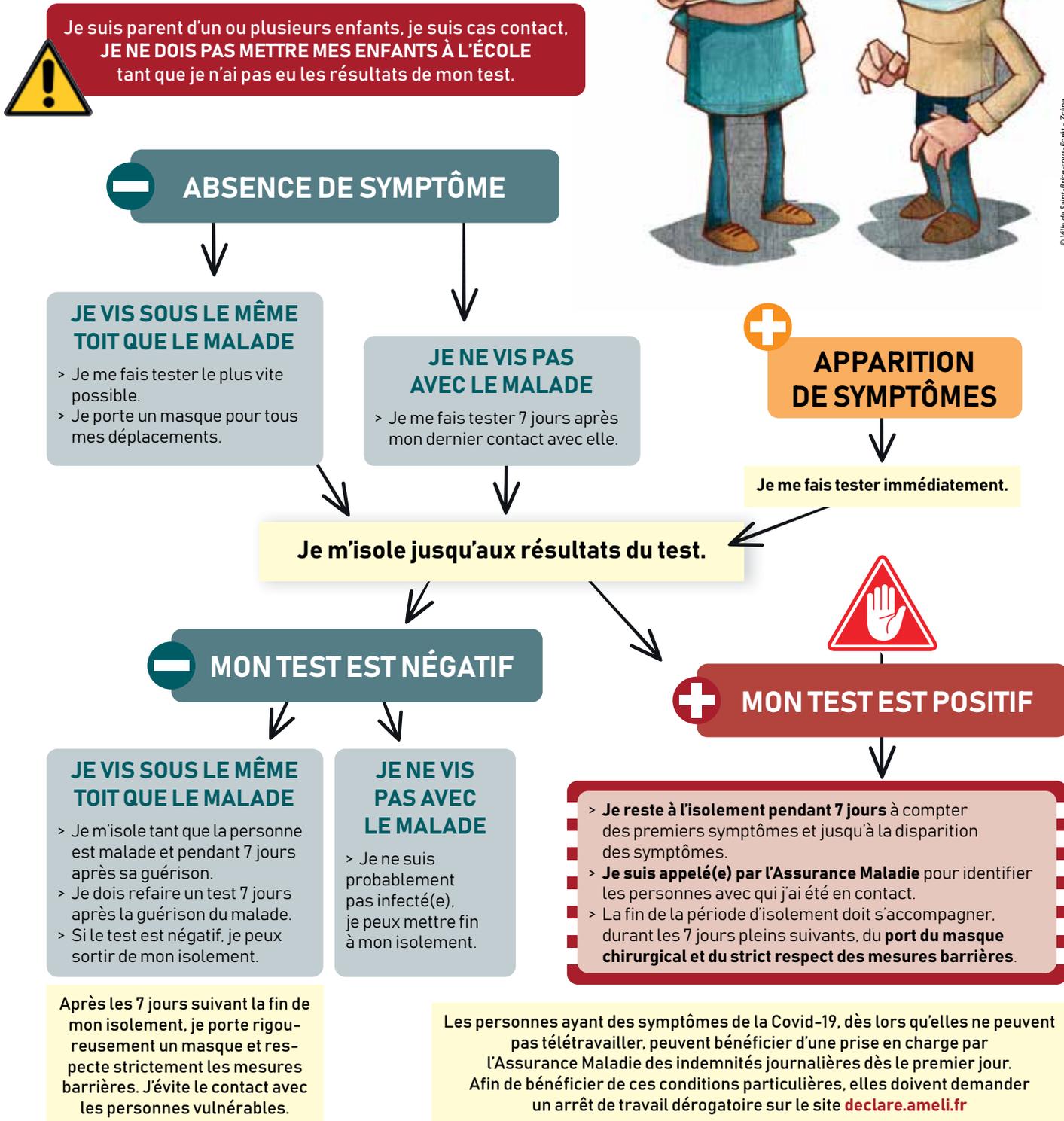
JE SUIS UN CAS CONTACT, QUE FAIRE ?

J'ai été informé(e) par les équipes de l'Assurance Maladie que j'ai été en contact à risque avec une personne testée positive au virus, ou un proche et/ou connaissance me fait part de sa positivité. Voici les consignes à suivre :

- Je m'isole
- Je me fais tester
- Je surveille ma santé



© Ville de Saint-Brice-sous-Foret - Zélie





© Adobe Stock

SANTÉ

UNE POLITIQUE COCONSTRUITE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Municipalité a enclenché une démarche de concertation avec les acteurs de santé de la commune pour proposer une offre de soin plus étoffée aux habitants.

Lors de la campagne électorale et au travers d'un porte-à-porte réalisé auprès des habitants, la Municipalité actuelle avait fait le constat, comme dans de nombreuses villes de France, d'un manque de présence des professionnels de santé à Saint-Brice, notamment d'une pénurie de spécialistes, et d'une population ayant besoin d'une offre de soins enrichie. En rencontrant les praticiens et les acteurs de la santé à ce sujet, deux axes majeurs ont émergé. Tout d'abord, une volonté farouche de garder l'ensemble des professionnels déjà installés sur la commune. Puis, de développer avec les présents des solutions pour améliorer leurs conditions de travail, les rendre plus visibles, plus accessibles et de leur permettre de se regrouper, afin de mutualiser et de limiter leurs frais de fonctionnement. Aujourd'hui, après quelques mois de mandature, marqués par la crise sanitaire, l'équipe municipale souhaite ardemment travailler en concertation avec toutes ces forces vives afin de coconstruire une politique de santé pour améliorer l'offre actuelle à destination des habitants.

UNE CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

« Début janvier, nous avons contacté tous les professionnels de santé de la com-

mune et ceux désirant s'y installer, que nous avons pu identifier. L'objectif est tout d'abord qu'ils se signalent auprès de la Municipalité, qu'ils partagent avec nous leurs attentes et leurs projets », confie Laëtitia Boccaro, adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Santé, et Patrice Barbelanne, conseiller municipal, tous deux engagés dans le lancement de ce grand projet de santé. Le travail est aujourd'hui bien lancé et il se fait en concertation.

Il s'agit notamment de répertorier les problèmes rencontrés par les professionnels de santé en termes de gestion administrative, leurs patients les empêchant d'en prendre de nouveaux, de locaux trop petits ou pas adaptés à leurs pratiques, ou encore de volontés de se regrouper ou au contraire, de garder leur indépendance. Après la collecte des retours, et d'éventuelles relances, un rapport de synthèse sera établi pour faire le point sur les attentes de chacun dans les mois à venir.

VERS UN PROJET DE MAISON MÉDICALE

Ce travail de fond, qui s'entend par une

démarche de coconstruction, pourrait aboutir à plusieurs solutions, au regard des besoins et des attentes des professionnels de santé.

Les réponses sont multiples. Le projet de construction d'une maison médicale sur la ville, avec les acteurs de santé intéressés et en adéquation avec les attentes des Saint-Briciens, est une piste sérieusement explorée par la Municipalité.

« Nous gardons en tête de pouvoir élaborer, à terme, une vraie solution avec tous les professionnels de santé et pour les habitants. Nous voulons aussi réussir à attirer de jeunes praticiens en facilitant des stages. Vis-à-vis de la population, des actions de prévention seront déployées sur toutes les tranches d'âge. C'est une vraie politique globale de santé que nous voulons développer. »

« L'équipe municipale souhaite ardemment travailler en concertation avec toutes ces forces vives afin de coconstruire une politique de santé. »

Vous êtes professionnel de santé et vous voulez être acteur du projet ? N'hésitez pas à contacter la mairie à l'adresse suivante : projetsante@saintbrice95.fr

EN BREF

VIE ÉCONOMIQUE

Encore de nouveaux commerçants sur votre marché

Votre marché s'étouffe encore ! Les épiceries italiennes A Terra Nostra et La Casa del Caffè présentes en décembre, maintiennent leur présence (au vu du succès remporté par le marché !). La Rôtisserie Gourmande s'est installée depuis le 9 janvier et Le Sapeur Brasseur arrive dès le 6 février. Au total, 13 commerçants vous attendent dans votre halle. **Place Gallieni, tous les samedis de 8 h à 13 h**

LA POLICE VOUS INFORME

Objets perdus ou trouvés

Si vous avez perdu un objet ou trouvé un portefeuille avec des papiers d'identité par exemple, un trousseau de clés, ne communiquez rien en données personnelles sur les réseaux sociaux. Un seul réflexe, déposez-les à la police municipale. Elle recueille chaque année de nombreux objets qui restent, hélas, orphelins. Les objets sont conservés une année.

Police municipale : 01 34 29 42 17

VIE PRATIQUE

**Payer vos amendes, factures ou impôts chez un buraliste**

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires affichent ce logo. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces (dans la limite de 300 €) et en carte bancaire (sans plafond sauf pour les impôts, pour lesquels le paiement en CB est limité à 300 €).

Liste des buralistes : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

LIGNE H

Travaux

En raison de travaux de maintenance, aucun train ne circulera en semaine du 8 au 12 février et du 8 au 26 mars (hors week-ends) à partir de 23 h 30. Des bus de substitution seront mis en place. **maligneh.transilien.com**

SAINT-VALENTIN

LA VILLE LANCE SON PREMIER CONCOURS PHOTO SUR INSTAGRAM

Pour la Saint-Valentin, la Ville vous propose un concours photo sur Instagram sur le thème de l'amour.

Saint Valentin

**À GAGNER
UN BOUQUET DE FLEURS
ET DES CHOCOLATS**

**JUSQU'AU
14 FÉVRIER**

L'Amour avec un grand A. C'est ce que devront illustrer les photographes en herbe qui participeront au concours photo lancé par la Ville sur Instagram. Ce concours est ouvert à tous, sans critère d'âge, mais uniquement aux Saint-Briciennes et Saint-Briciens. Pour y participer, il suffit de s'abonner au compte Instagram de la ville de Saint-Brice-sous-Forêt @saintbricesousforet ; de poster votre photo en mentionnant le compte de la Ville @saintbricesousforet ; d'utiliser le hashtag #SaintBriceAmour et de tagger deux amis en commentaire. Pour celles et ceux qui ont un compte privé, vous pouvez passer votre compte en mode public le temps du concours. Chaque participant peut envoyer jusqu'à cinq images. Le concours s'achèvera dimanche 14 février à 23h59.

DES FLEURS ET DES CHOCOLATS

Le jury sera composé de Virginie Prehoubert, adjointe au maire en charge de la Culture, d'une fleuriste et d'un agent du service culturel. Le lauréat sera annoncé le mardi 16 février sur le site Internet et les réseaux sociaux municipaux.

Le gagnant remportera un bouquet de

fleurs et des chocolats. De plus, la photo du lauréat sera publiée sur les supports de communication de la Ville, notamment dans le *Saint-Brice magazine* de mars. À présent, il ne vous reste plus qu'à laisser parler votre imagination. À vos smartphones !

Pour connaître tous les détails du règlement du concours, rendez-vous sur le site Internet www.saintbrice95.fr
Rens. au 01 34 29 42 57

**DITES-LE EN GRAND !**

Le dimanche 14 février, comme à l'accoutumée, la Ville diffusera vos messages d'amour sur ses panneaux d'informations lumineux. Pour déclarer votre flamme, envoyez votre texte (100 caractères espaces compris) au service communication avant le 11 février à l'adresse contact-communication@saintbrice95.fr

INSTALLATION DU CMJ : PAROLES AUX JEUNES ÉLUS

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a été installé mercredi 27 janvier. *Saint-Brice magazine* leur donne la parole.

Le Conseil municipal des jeunes a commencé sa nouvelle aventure en décembre 2020, avec l'élection des derniers membres issus des écoles élémentaires de la ville (élèves de CM2). En effet, la Municipalité, à son arrivée, a souhaité faire évoluer le conseil municipal des enfants en CMJ, avec un mandat d'une durée de deux ans et ainsi faire le lien entre le primaire et le collège. Adame, Sheryne, Noé, Clémence, Elliott, Éline, Ethan et Alisha rejoignent les anciens élus 2019/2020 (Luce, Corentin, Ousmane, Amandine, Mathis, Noah et Valentine). *Saint-Brice magazine* leur donne la parole afin de recueillir leur témoignage sur leur campagne, leur élection et leur motivation. Les lire, c'est un pur moment de délice, voyez plutôt !

ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

ALISHA PATEL

Je me suis présentée pour être déléguée de la ville et travailler pour un projet. En discutant avec mes camarades, je me suis rendu compte que l'idée d'installer des casiers à code à la place de porte-manteaux dans l'école avait plu, tout comme organiser un concours de décoration (Halloween). Ce qui a été le plus dur pour moi, c'était de trouver des idées. Mes amies et ma famille m'ont aidée, notamment ma tata qui habite en Guyane et qui est professeur des écoles, Elle a proposé des choses. J'ai réfléchi et j'ai comparé. J'ai pris celles qui m'intéressaient, car à Saint-Brice, ce n'est pas comme en Guyane.

ETHAN ROUMI

Tout d'abord, c'était un grand plaisir de me présenter. C'est un rêve qui se réalise et en plus, c'est pour deux ans. J'ai un projet qui m'a beaucoup aidé à avoir des voix : c'est la boîte à idées. Je trouve que c'est important que les idées des élèves des écoles soient respectées et concrétisées. J'ai fait campagne très tôt, j'ai fait quelques fiches "Votez pour moi" que j'ai distribuées. Je suis allé voir tout le monde, même plusieurs fois. Ce qui a été le plus dur, c'était la pression que je me suis mise. Je voulais vraiment être élu et j'ai mis beaucoup d'importance dans cette élection. Je suis content et ému.



DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DE LEURS TÉMOIGNAGES SUR WWW.SAINTBRICE95.FR

ÉCOLE JULES FERRY

SHERYNE BEN MOUSSA

J'ai voulu me présenter pour parler avec d'autres personnes, apporter des idées et améliorer certaines choses. Dans mon programme, j'ai deux projets qui me tiennent à cœur : la collecte pour les plus démunis et plus de bacs pour le tri sélectif. Le plus difficile pour moi, c'était de trouver des idées qui pouvaient plaire à tout le monde, d'aller vers les autres pour les convaincre et être sûre d'être comprise. Quand j'ai été élue, j'étais contente car j'ai fait beaucoup d'efforts, mais j'ai aussi réconforté mon amie qui avait perdu.

ADAME ALLOUTI

Je me suis présenté pour voir la mairie car je ne l'ai jamais vue. Et puis aussi pour améliorer la ville car je trouve qu'il y a des choses qui manquent. Mon idée, ce serait d'organiser plus de compétitions afin de soutenir les enfants en difficulté. J'ai été élu car j'ai demandé gentiment aux autres de voter pour moi. Je suis très timide mais je me suis forcé à aller les voir. Comme mes parents m'ont aidé à faire le programme, en proposant les idées et en choisissant la bonne phrase, je ne voulais pas que tout cela ne serve à rien.

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

NOÉ VIALANEIX

Depuis que je suis en CE1, je connais le CME, je me suis toujours dit que je me présenterais. Cette année, je suis super content car on pourra réaliser plus de projets. J'ai des idées ambitieuses, comme une application mobile pour faire connaître l'histoire de la ville. J'ai mis beaucoup de temps pour y réfléchir. Le jour de l'élection a été très stressant : dans les moments importants de ma vie, c'est comme ça, je stresse. Quand j'ai vu le résultat, j'étais soulagé et j'ai ressenti une grande fierté car je m'étais promis de le faire et d'essayer de réussir.

CLÉMENCE KAS

Je me suis présentée car plus tard, je veux être maire de la ville. Je pense que j'ai bien su expliquer mes idées et que cela a plu. Par exemple, on pourrait faire une vente de gâteaux chaque semaine et donner l'argent à des associations qui en ont besoin (Téléthon...). Très stressée, j'ai été très contente du résultat des élections et dans ma tête je me disais "Super, je vais pouvoir réaliser mes projets", car mes idées sont vraiment pas mal.

ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE

ÉLINE FERNANDES

J'ai été candidate car je voulais représenter la ville et aussi les élèves. Mes projets qui ont pu plaire, c'est peut-être l'installation de robinets détecteurs (économie de l'eau) ou la solution pour financer plus de sorties scolaires. Sur ma profession de foi, pour inciter mes camarades à voter pour moi, j'ai créé un slogan : "Votez Éline, c'est une maligne !". Pendant l'élection, j'étais très stressée et puis avec le résultat, ça s'est relâché et j'étais super contente.

ELIOTT HAZIZA

Je me suis inscrit pour représenter les élèves, l'école et surtout la ville. Le projet que j'aime bien, ce serait d'avoir un vrai village de Noël avec plus d'animations pour les enfants. Au début de l'élection, j'étais très stressé car c'est l'autre candidat qui a eu les premières voix, j'ai eu peur. Et puis j'ai gagné 43 à 4. J'étais vraiment ému. J'ai ressenti de la joie et du bonheur, j'étais assez fier de moi. Je suis allé voir l'autre garçon pour le réconforter car il était déçu et je lui ai proposé de reprendre certaines de ses idées.

« *La mairie doit redevenir la maison du peuple !* »

Nicolas Leleux, maire de Saint-Brice-sous-Forêt, revient sur ses sept premiers mois de mandature et dresse les contours des projets qui prendront forme dès 2021. Avec la volonté de rester en phase avec les attentes des habitants.

POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LES PREMIERS CHANTIERS DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ?

Dès l'été dernier, nous avons pris en main les dossiers prioritaires. La lutte contre la Covid-19 a rythmé notre premier semestre de mandature et fortement ralenti les projets. On s'est adapté, avec une politique proactive et protectrice des habitants. Par exemple, dès septembre, nous étions une des premières villes du Val-d'Oise à rendre obligatoire le port du masque. La solidarité a aussi été un mot-clé, avec la réouverture du centre Covid, notre entrée au cœur du Dispositif d'appui et de coordination (DAC) pour un suivi plus qualitatif des malades, ou encore la ligne téléphonique Solidarité Covid qui a reçu et émis des centaines d'appels auprès des plus isolés.

Cette dynamique nous a menés à l'ouverture du centre de vaccination, le 15 janvier. C'est une grande satisfaction qui tient sa part de frustration tant nous aimerions répondre à toutes les demandes. Nous vivons les mêmes

aléas que partout en France. Dans ce contexte, il n'y a qu'une chose qui vaille : restez proche des gens, en mobilisant nos services et les acteurs locaux, que je remercie pour leur action.

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, VOUS MAINTENEZ LE LIEN AVEC LA POPULATION. QUELS SONT LES DIFFÉRENTS OUTILS QUE VOUS AVEZ MIS EN PLACE ?

J'ai tenu à maintenir les permanences du maire, en visio ou par téléphone. Le mardi, deux à trois habitants m'interpellent directement sur des sujets divers. Il n'y a pas de petit ou de grand sujet, que des Saint-Briciens cherchant des solutions ou ayant des questions. Parfois, nous pouvons répondre rapidement. Parfois moins, mais toute demande est étudiée. Cette ouverture

à la population reste très importante à mes yeux, encore plus avec la crise qui entraîne une forte sollicitation par courriel,

“ La Municipalité s'est voulue proactive et protectrice des habitants avec la crise sanitaire que nous vivons. »



Réouverture du centre de dépistage Covid-19 fin septembre 2020.



Jour de marché au mois de décembre. Actuellement, plus d'une dizaine de commerçants vous accueille chaque samedi de 8 h à 13 h.

de la Maison des associations ; elles disposent désormais d'un interlocuteur unique pour toutes leurs questions. Un logiciel partagé va aussi permettre d'améliorer la relation avec et entre les acteurs associatifs pour, à la clé, un gain en efficacité et simplicité pour tous. Ce travail se fait en liaison avec les associations. J'entends renforcer les passerelles avec notre tissu associatif, eu égard à sa qualité.

LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE EST L'UN DE VOS GRANDS PROJETS. VOUS AVEZ LANCÉ UN SECOND SOUFFLE SUR LE MARCHÉ EN FIN D'ANNÉE. COMMENT AVEZ-VOUS PU MONTER CE DOSSIER EN SI PEU DE TEMPS ?

Bien que les événements, ciments du vivre-ensemble, n'ont pu avoir lieu, nous avons animé le centre dans le respect des impératifs sanitaires. Outre des décorations de Noël renforcées en différents points de la ville, nous avons relancé le marché, avec un changement de jour – le samedi matin – et de nouveaux commerçants. Réussir à monter ce marché

en moins de deux semaines a contribué à diffuser un léger esprit de Noël et à offrir un moment de respiration sociale aux habitants. La fréquentation a été bonne, elle se confirme depuis début janvier, avec déjà quelques habitués dont je fais partie. Sur le long terme, il faut que les Saint-Briciens le fassent vivre car un marché est un formidable vecteur de lien. C'est une première pierre à l'édifice de la redynamisation du centre-ville. Je sais aussi que cette réussite est fragile, mais le tremplin est là, il faut s'appuyer dessus.

EN DÉPIT DE LA CRISE SANITAIRE, VOUS TENEZ À UNE CONTINUITÉ MAXIMALE DES SERVICES. COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS ?

Avec mon équipe, nous avons rapidement anticipé une deuxième vague. Pour assurer la continuité des services, même en télétravail lorsque c'était possible, nous avons dû équiper certaines fonctions. La Municipalité a ainsi pu poursuivre ses missions. Faire progresser la qualité de notre

“ Le nouveau marché est une première pierre à l'édifice de la redynamisation du centre-ville qui nous tient à cœur. »

via les élus, ou sur Internet. J'ai demandé que chaque sollicitation fasse l'objet d'un accusé de réception pour que les gens sachent qu'on a bien reçu leur demande et qu'elle sera suivie d'une réponse des services compétents, même si cela implique un peu d'attente. Cela contribue à l'amélioration de la relation avec les citoyens. Enfin, je fais un point mensuel sur les actions en cours dans des vidéos baptisées « Entre nous » et diffusées sur nos réseaux sociaux.

EN PARLANT DE LIEN, DE QUELLE MANIÈRE AVEZ-VOUS PU MAINTENIR UNE OFFRE CULTURELLE ET QUELLES PERSPECTIVES COMPTÉZ-VOUS OFFRIR AUX ASSOCIATIONS ?

Nous attendons tous le redémarrage de l'activité culturelle. D'ici là, nous avons innové avec des concerts en ligne ou le *Click and Collect* de jeux et livres à la bibliothèque. Rendre la culture accessible, en cette période délicate, est un bol d'air pour l'esprit. Lorsque la situation sanitaire le permettra, nous initierons des événements pour faire de la ville un lieu de vie. Nous attendons cela avec impatience. D'ici là, si notre travail est moins visible, il reste tout aussi important, avec la redynamisation



Le futur hôtel de ville devrait accueillir les services au cours du semestre.



service public est une ambition au service de la ville. Cependant, je refuse de tomber dans la précipitation. Je sais que les habitants ont des attentes, j'ai moi-même cette envie d'aller vite mais on ne construit solidement que dans la durée. C'est ce principe qui a guidé nos réflexions, en découvrant l'avancée du déménagement de l'hôtel de ville – dont nous avons hérité. Il manquait à nos yeux un point central : que la mairie redevienne la maison du peuple, le lieu de tous les Saint-Briciens.

LA SÉCURITÉ EST AUSSI UN SUJET QUI VOUS TIENT À CŒUR. QUAND ARRIVERONT LES NOUVEAUX RECRUTEMENTS AU SEIN DE LA POLICE MUNICIPALE QUE VOUS AVEZ PROMIS ?

Au cours du premier semestre 2021, deux agents rejoindront notre police municipale. Un troisième arrivera en cours d'année. C'est une première étape. La deuxième consiste à renforcer

« Deux agents de police municipale nous rejoindront au premier semestre 2021. Un troisième arrivera en cours d'année. »

la vidéoprotection, le travail est engagé avec la Communauté d'agglomération Plaine Vallée. Nous souhaitons doubler le parc de caméras et gagner en réactivité face aux incivilités. Dès février, nous compterons d'ailleurs deux

caméras mobiles actives sur la commune.

Troisièmement, nous œuvrons pour plus de présence de la police nationale sur notre ville. Je sais leur charge quotidienne autant qu'ils connaissent ma volonté et nous travaillons ensemble à résoudre des problèmes précis. À leur engagement, nous ajouterons des dispositifs comme « Voisins vigilants » et la « Participation citoyenne », avec des référents de quartier.

Associer les habitants est un complément important sur ce sujet sensible et un bon outil pour adapter les moyens de sécurité mis en œuvre. En clair, le bien-être à Saint-Brice doit rester une réalité.

Sur ce sujet, je ne lâcherai pas car la sécurité est la première des libertés.

LA PROPRETÉ EST PAR AILLEURS UNE THÉMATIQUE SUJETTE AUX INCIVILITÉS. QUELLES ACTIONS ALLEZ-VOUS MONTER POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE ?

C'est un travail quotidien même si le 100 % propreté n'existe hélas nulle part. L'amélioration viendra d'actions complémentaires et de davantage de responsabilité collective. Tout le monde doit prendre conscience de son rôle pour rendre la ville plus agréable. Il y a une forme de laisser aller qui touche notre société. Or, la dégradation de notre environnement m'est inacceptable. Après la prévention, notamment par des grandes journées de nettoyage, nous allons accentuer les verbalisations. Nous allons aussi fermer l'accès aux véhicules à certains chemins de forêt pour lutter contre les dépôts sauvages. Enfin, nous étudions plusieurs pistes pour une meilleure gestion des encombrants, comme un partenariat avec une association qui se déplacerait à domicile contre une somme modique. Ou encore le signalement d'un dépôt sauvage sur une application mobile.

QUEL MOT DE FIN SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX HABITANTS ?

Je veux leur dire de continuer à prendre soin d'eux car la vie n'a pas de prix. Leur dire aussi que la relation directe avec eux et avec nos acteurs locaux me manque. Les saluer, échanger quelques idées ou parfois se dire des choses – même celles qui fâchent – en partageant un café sont au cœur du mandat de maire. On ne conduit pas une politique municipale assis à son bureau. Nous conservons le fil de nos engagements mais une ville bouge et il faut prendre en permanence le pouls de la population pour rester en phase avec l'intérêt général. Nous avons déjà pu entrevoir quelques signaux positifs de notre action et la reconnaissance de certains habitants. Cela nous encourage car notre moteur, c'est d'agir pour eux, à leurs côtés.



Nicolas Leleux et son adjoint en charge de la Sécurité, Vonni Secnazi, ont rencontré Fabienne Azalbert, commissaire divisionnaire de Sarcelles.



Opération nettoyage de dépôts sauvages en forêt, par les services techniques.

ESPACES VERTS

POURQUOI MÈNE-T-ON DES CAMPAGNES D'ÉLAGAGE ?

À l'occasion de la campagne d'élagage cet hiver, *Saint-Brice magazine* vous détaille ses raisons, les quartiers concernés et vous donne quelques conseils.

**L'ASTUCE DU JARDINIER**

Un arbre fruitier se taille après la fructification pour avoir de nouveau une production l'été. Pour les autres arbres, agissez l'hiver.

POURQUOI DOIT-ON ABATTE CERTAINS ARBRES ?

Sur cette campagne, plusieurs arbres seront abattus. Diverses raisons peuvent motiver ce choix. L'arbre peut être mal placé, avoir poussé de travers ou provoquer une ombre trop importante. Il arrive aussi qu'il présente un danger pour les habitants, le bâti, après avoir été fragilisé à cause d'une tempête, ou qu'il a causé un soulèvement de la chaussée avec ses racines. Enfin, un arbre malade est retiré pour sauvegarder ceux qui sont situés à côté.

PROPRIÉTAIRES, QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Tout propriétaire doit élaguer ses arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées afin de ne pas gêner le passage des piétons, cacher les feux de signalisation et panneaux ou l'éclairage public. En pratique, il est interdit de laisser pousser une végétation à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Enfin, lors de chutes de neige, n'oubliez pas de dégager la largeur du trottoir située devant votre domicile (arrêté municipal du 23 novembre 2006). Vous risquez une amende de 38 euros et d'être tenu(e) pour responsable si une personne se blessait sur le trottoir jouxtant votre maison.

Environ une fois tous les quatre ans, selon les essences d'arbres et les zones de la commune, des opérations de taille et d'éclaircissement sont menées. Par élagage, on entend la découpe de certaines branches pour diverses raisons. Il peut s'agir d'une question de sécurité car le bois mort peut casser, tomber et blesser une personne lors de sa chute. Outre le bois mort, on s'occupe également des branches trop envahissantes qui s'approchent dangereusement des lignes d'éclairage public, des toitures et des façades des riverains. On parle alors de taille de cohabitation. L'élagage est aussi une opération bénéfique pour le développement de l'arbre. En retirant les branches malades, on évite qu'elles contaminent le reste de l'arbre. Enfin, on procède à de la taille d'éclaircissement pour redonner un corps naturel à l'arbre, entretenir et maîtriser sa végétation.

QUAND SE DÉROULE CETTE CAMPAGNE ?

La période adéquate est l'hiver. En effet, après la descente de sève de l'arbre, il y a moins de risques de casse. De plus, cela assure une meilleure repousse des branches par la suite. La campagne a débuté en janvier et s'achèvera en mars.

QUELS SONT LES SECTEURS CONCERNÉS ?

Dans les semaines à venir, il s'agit d'une campagne d'élagage particulièrement importante car la Ville a récupéré, par rétrocession, la gestion d'un patrimoine arboré d'une centaine d'unités, qui appartenaient jusqu'à présent à la Communauté d'agglomération Plaine Vallée. La campagne concernera des essences très variées (érables, platanes, cerisiers à fleurs, marronniers, etc.). Les secteurs traités seront l'avenue Rhin et Danube, la rue de la Marlière, le boulevard de la Gare, une partie du parc Georges Brassens et plusieurs écoles.

LE CHIFFRE DU MOIS

18,5 hectares

C'est la totalité des surfaces d'espaces verts sur la ville qui se répartit en 12 hectares d'espaces d'accompagnement (voirie, quartier, mail piéton...) et 6,2 hectares de parcs. Sur différents axes de la commune, on compte plus de 650 arbres qui nécessitent des tailles structurée ou d'alignement.



Donner des couleurs à la ville toute l'année !

Participant à l'embellissement de notre cadre de vie, le service espaces verts se dévoile au gré de ses missions. La Ville a recruté son nouveau responsable début décembre 2020.

7h30 Philippe Thirel arrive toujours un peu avant son équipe pour faire le point sur les missions du jour. En ce début janvier, le service intervient sur des tâches liées à la propreté urbaine. Fin du ramassage des feuilles, collecte des sapins en errance, bêchage, mise en place de copeaux de bois pour préparer les plantations du printemps... C'est aussi la période à laquelle on débute la création des massifs, une tâche qu'affectionne Philippe Thirel : *« Le travail autour de la gestion de l'arbre en ville est intéressant. Nous choisissons les essences, en collaboration avec les élus, pour une gestion différenciée des plantations. »*

10h Alors qu'il lui arrive de donner un coup de main pour ramasser les poubelles, Philippe Thirel nous en dit plus sur cette gestion différenciée : *« Il s'agit de réfléchir en termes d'économie d'eau avec des plantes vivaces moins gourmandes et des arbustes adaptés. Nous tondons moins souvent pour favoriser la biodiversité. Des herbes hautes et cette fauche tardive favorisent la présence d'insectes et le retour des oiseaux en ville. »*

12h C'est l'heure de la pause et le temps de présenter l'équipe des espaces verts, composée en tout de six personnes. Quatre agents sillonnent la ville au moyen de deux véhicules. Ils disposent de l'outillage nécessaire



Philippe Thirel
Responsable du service
espaces verts

et du centre technique municipal avec tous les corps de métiers. Au fil de l'année, les missions sont variées. Outre la tonte de zones de la commune, le service est en charge de la taille des arbustes, de la plantation des bulbes, de l'entretien des massifs, de l'arrosage, du désherbage et du griffage. La Commune a d'ailleurs arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires depuis plusieurs années.

13h30

Retour sur le terrain pour le ramassage des déchets, des feuilles et des encombrants. Été comme hiver, le métier fait appel à la polyvalence et se déroule en extérieur, avec ses avantages et ses inconvénients : *« C'est un travail d'équipe, qui demande aussi de donner un coup de main au service technique pour l'astreinte*

hivernale ou des événements précis. » Philippe Thirel part alors traiter les demandes d'usagers, de services ou des devis récemment reçus.

15h

La gestion de l'arbre en ville, c'est aussi réfléchir comment adapter les essences en fonction de l'emplacement des habitations ou se préoccuper d'éviter les soulèvements de chaussée par les racines sur les trottoirs, qui viennent détériorer les réseaux d'eaux usées : *« On ne plante pas des arbres qui vont trop se développer vers les habitations et pourraient causer des accidents ou apporter trop d'ombre pour les riverains. »*

17h30

C'est la fin de journée et l'occasion de revenir sur la politique de la Ville pour ses espaces verts. Améliorer le cadre de vie passe forcément par travailler sur le re fleurissement des entrées de ville afin de redonner des couleurs à notre commune. *« Pour apporter de la couleur toute l'année, nous misons sur de petites plantes vivaces, mêlées à des plantations annuelles. Nous travaillons pour conserver la première fleur obtenue par la commune et faisons tout pour réunir les conditions nécessaires permettant de prétendre à l'obtention de la deuxième fleur. »*



Texte rédigé par
ADVOCNAR et Collectif
citoyen NON AU T4

Avec les soutiens : Greenpeace,
France Nature Environnement
IDF, Alternatiba Paris, Notre
Affaire à tous, les Amis de la Terre
Val d'Oise, Youth for climate IDF,
Extinction Rebellion IDF, MNLE
Réseau « Homme et Nature »,
Notre Choix, Val d'Oise environ-
nement, CPTG, ADRA, DIRAP,
CIRENA, UFCNA, Résistance
climatique, Rester sur Terre.



NUISANCES AÉRIENNES

NON À L'EXTENSION DE ROISSY : UNE BOMBE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

Le projet de Terminal 4, méga extension de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, est toujours en cours malgré la crise. Mobilisons-nous (texte rédigé par deux associations) !

Ce projet, dont l'enquête publique est prévue au printemps 2021, permettrait d'accueillir plus de passagers que l'aéroport d'Orly, soit 500 avions de plus par jour, près de 40 % de trafic aérien en plus.

À l'heure où le trafic aérien sera durablement affecté par la crise sanitaire et économique, investir 8 milliards d'euros dans une extension d'aéroport est une hérésie.

À l'heure où la santé des populations survolées est déjà dramatiquement impactée par le trafic de Roissy – qui accueille le plus grand nombre de vols en Europe –, il n'est pas admissible d'augmenter encore le trafic aérien.

À l'heure où nous devons d'urgence réduire nos émissions carbone, et alors que les avions électriques ou

à hydrogène n'ont pas démontré leur faisabilité et n'auraient qu'un impact limité, il serait impensable que l'État soutienne ce projet qui émettrait 15 millions de tonnes d'équivalent CO₂ supplémentaires par an, autant que 24 millions de Français pour leur chauffage !

Refusons une croissance sans limite du trafic aérien et demandons le développement d'alternatives là où c'est possible (train de jour et de nuit) comme le font d'autres pays européens comme l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche ou la Norvège.

Nous avons besoin de votre aide pour faire annuler ce projet.

SIGNEZ LA PÉTITION :
<https://agir.greenvoice.fr/p/roissy>



Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

Prestations funéraires soignées et personnalisées :
qualité du personnel,
formation de tous les membres de notre équipe,
qualité des véhicules.

**Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques**

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris
Saint-Brice-sous-Forêt
www.requiem-funeraire.fr

N° d'habilitation : 20.95.0119
N° ORIAS : 20005339



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h



Uniquement pour
les habitants
de SAINT-BRICE

- Déplacement offert
- Devis gratuit



**PLOMBERIE
SERRURERIE
RÉNOVATION**



Contactez-nous au
06 59 27 27 27
24h/24

contact@depandiscount.com • www.depandiscount.com



INTERVIEW

Rudy Uzan CINÉASTE EN HERBE

À 25 ANS, CE SAINT-BRICIEN A DÉJÀ RÉALISÉ PLUSIEURS COURTS MÉTRAGES. POUR LA PREMIÈRE FOIS, IL EN PRÉSENTE TROIS AU NIKON FILM FESTIVAL. ET LE PUBLIC POURRA VOTER POUR SON FILM PRÉFÉRÉ.

SAINT-BRICE MAGAZINE. *Les Saint-Briciens vous ont découvert, lors du premier confinement, avec vos images de la ville dans le clip Saint-Brice from the Sky. Racontez-nous.*

RUDY UZAN. Au printemps dernier, j'ai eu l'idée de tourner des images de la ville et proposer ce film à la Mairie, qui m'a donné son autorisation. Le clip commence avec le lever de soleil sur la ville, filmé depuis le parc Georges Brassens, et on y voit plusieurs habitants, dans différents quartiers, saluer la caméra. C'était du pur plaisir, ce petit film.

SBMAG. *C'était votre premier film ?*

R. U. Non, la vidéo m'a toujours fasciné depuis gamin. J'ai réalisé, avec des amis, mon premier film à l'âge de 12 ans avec un caméscope HD. C'était un petit film d'horreur, tourné en caméra subjective.

SBMAG. *Vous avez fait une école de cinéma ?*

R. U. Pas du tout. J'ai quitté l'école très tôt, en quatrième. J'ai pris une année sabbatique et finalement, à 16 ans, je suis rentré dans une école de musique à Paris. J'étais le plus jeune. Normalement, il faut avoir le bac pour y entrer... J'ai décroché mon diplôme et j'ai intégré l'orchestre de mon père, en tant que guitariste, de 2013 à 2018. Parallèlement, pendant deux ans, je fabriquais des guitares électriques. J'ai même eu ma boutique durant un an à Paris. Puis, j'ai décidé de me lancer à 100 % dans la vidéo.

SBMAG. *Comment avez-vous appris à réaliser et à monter vos films ? Et réussir à en vivre ?*

R. U. Tout seul. Mon père avait acheté un iMac en 2011, et je me suis fait la main en explorant différents logiciels de montage. En ce qui concerne la réalisation, j'ai tout simplement regardé des films, je me suis ensuite fait la main en contactant des grandes marques afin d'utiliser leur produit pour réaliser des pubs « non officielles ». Par la suite, j'ai réalisé des spots publicitaires pour des enseignes de street food, un coach sportif, le cirque Bouglione mais aussi des clips musicaux (dont l'un a eu plus de 380 000 vues). Ça fait son chemin...

SBMAG. *Il y a un an, vous vous êtes lancé dans la fiction.*

R. U. En effet, j'ai réalisé un moyen métrage. Il est en cours de réécriture. Le résultat n'est pas abouti. On va le retourner avec de meilleurs moyens. Depuis, j'ai tourné des courts métrages. J'en ai déjà proposé deux au Nikon Film Festival et un troisième sera envoyé prochainement.

SBMAG. *Quel est le thème imposé cette année au festival ?*

R. U. Un jeu. *Hadouken*, le premier court métrage, évoque de façon humoristique l'addiction aux écrans, comme le jeu vidéo et le téléphone portable. Ces derniers nous coupent du monde qui nous entoure et cela peut devenir risqué, surtout quand on a un oncle pas très responsable qui joue la baby-sitter... Le deuxième, *Kampf*, se déroule le 7 mai 1945, à Reims, la signature du premier acte de capitulation du Troisième Reich va se jouer autour d'une simple partie de cartes entre un officier de la Wehrmacht et un politicien français. Enfin, le troisième, intitulé *Short, no Stress, It's Just a Game*, sera un hommage en quelque sorte au Nikon Film Festival lui-même. Il représente ce que j'ai ressenti en réalisant *Hadouken*, mon premier film pour le festival.

SBMAG. *Quel est votre objectif en participant à ce festival ?*

R. U. J'espère être dans les 50 présélectionnés qui seront présentés au jury. Ce dernier sera composé de professionnels du cinéma et des médias, notamment de Jonathan Cohen, Louise Bourgoïn ou Reda Kateb. Il sera présidé par Éric Judor. Dix prix seront décernés, dont celui du public qui dépend des votes des internautes. Je compte bien sur les Saint-Briciens pour me soutenir !

Découvrez ses films sur sa chaîne
YouTube : InFamous Films
Les votes sont ouverts du 24 février au 11 avril
www.festivalnikon.fr





ON VACCINE À SAINT-BRICE

La Ville a lancé la campagne de vaccination en ouvrant sur son territoire un centre dédié dès le vendredi 15 janvier, une création rendue possible par la mutualisation des forces de Plaine Vallée, l'engagement des professionnels de santé et des services municipaux. À 14 h 21, le premier patient saint-bricien a été vacciné contre la Covid-19, sous les regards et en présence du maire Nicolas Leleux et de son adjointe à la Santé, Laëtitia Boccara, de Denis Dobo-Schoenberg, sous-préfet de Sarcelles, du député du Val-d'Oise Dominique Da Silva, de Daniel Fargeot, président de l'Union des maires du Val-d'Oise.



LES BÉNÉVOLES ONT « MOUILLÉ LE MAILLOT »

Malgré ou à cause de la crise sanitaire, les bénévoles se sont démenés pour que ce Téléthon Saint-Brice soit une réussite. Parce que vous étiez au rendez-vous, le bilan est au-delà des espérances : 42 620,69 €. Bravo et félicitations à tous !

PLUS DE PHOTOS SUR
LE SITE INTERNET



LES JEUNES ÉLUS PRENNENT LE POUVOIR

L'installation du Conseil municipal des jeunes s'est tenue en mairie mercredi 27 janvier, présidée par le maire Nicolas Leleux, son adjointe Cécile Dubois, en charge de la Jeunesse, de Mamadou Doucouré, conseiller municipal délégué aux Projets jeunesse, dont le CMJ, et d'Olivier Lang, leur animateur sur les deux prochaines années. À cette occasion, leur ont été remis plusieurs présents, dont le guide du petit citoyen et un certificat. Félicitations à tous.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PRENONS UNE BONNE DOSE D'OPTIMISME

Une fois n'est pas coutume, nous ouvrons cette tribune à l'actualité internationale qui, dans ses déchirements, ouvre grand les portes de l'espoir.

Déchirements, d'abord.

Dans le contexte d'une guerre contre le terrorisme qui enfante des conflits dans plusieurs zones du monde, notre armée a enregistré la perte de cinq soldats en l'espace de quelques jours, au Sahel. Nous nous associons à la douleur de leurs proches, reconnaissants de leur engagement à lutter pour nos libertés dont ils sont le rempart, à des milliers de kilomètres.

Déchirements, puis espoir.

Les images de l'invasion du Capitole (USA) nous rappellent que les périodes difficiles se terminent souvent dans la douleur, avant la lueur d'un avenir moins agité. Le changement de présidence décidé par les Américains (rappelons-le) ouvre la voie de l'apaisement sur la scène internationale, et – nous l'espérons tous – d'une politique nouvelle, plus consciente en matière de développement durable et ouverte en matière de relations internationales.

Espoir, enfin.

L'arrivée des différents vaccins contre le virus de la Covid-19 apporte un espoir par-delà nos frontières. Nous entendons les nouveaux experts qui, parfois par intérêt politique, formulent confusion et doute, sans peur de la contradiction personnelle. Or, chaque jour de plus nous rapproche d'une sortie de crise. La multiplication des vaccins (7 contrats ont été négociés par l'Union européenne, un 8^e est en voie favorable) va permettre de simplifier la logistique et d'augmenter les productions. Sur le territoire national, des centres de vaccination s'ouvrent sous l'impulsion des élus locaux.

Alors oui, les optimistes verront que quotidiennement, partout dans le monde, des hommes et femmes font reculer le virus. Qu'en moins d'un an, un vaccin a été trouvé. Qu'en quelques mois, la solidarité a retrouvé du souffle.

Tout ceci, nous avons pu le constater à Saint-Brice-sous-Forêt, où, dans ce petit espace du globe, nous menons, habitants, médecins, infirmiers, associations, entrepreneurs, élus... nos batailles pour un avenir meilleur. Avec l'humilité de ceux qui font le choix d'un optimisme teinté de nécessaire réalisme.

**Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2021

Au moment où nous écrivons ces lignes, il est encore temps de vous renouveler nos vœux de belle et heureuse année 2021.

Nous venons de tourner la page de 2020 mais nous n'avons malheureusement pas encore tourné la page de la Covid-19, ce virus qui a tant chamboulé nos vies, qui a transformé notre quotidien et qui a meurtri notre pays.

Nous voulons de nouveau rendre hommage à tous les citoyens qui combattent depuis 9 mois cet ennemi invisible et qui nous aident à avoir une lueur d'espoir dans l'avenir. Nous espérons que le vaccin contre la Covid-19 est efficace et qu'il pourra être administré le plus rapidement possible à une grande partie de la population afin d'avoir une quasi-immunité nationale et retrouver un semblant de vie.

Nous tenons également à remercier tous les agents municipaux pour le travail accompli lors de la dernière année, nous ne pouvons malheureusement pas nous retrouver pour un moment de convivialité, un moment de partage, un moment humain.

HOMMAGE

Nous voulons, à l'aide de cette tribune, rendre un hommage appuyé à nos militaires morts pour la France en opération extérieure, rendre hommage à nos gendarmes lâchement assassinés, des gendarmes qui ont donné leurs vies pour en sauver une. Rappelons-nous que ces hommes et ces femmes sont pleinement engagés pour notre patrie et pour leurs concitoyens, un engagement jusqu'au sacrifice ultime.

Avec notre équipe nous avons, dans notre programme, insisté sur les violences intrafamiliales, les violences conjugales. Nous avons proposé un accompagnement et une mise à l'abri des personnes en danger. Il est de notre devoir de citoyen, notre devoir d'hommes et femmes de lutter activement contre ces violences et d'aider, d'alerter et de porter assistance à toutes les personnes en danger. Il n'existe pas de petites violences, petites gifles... Cet événement tragique doit nous faire prendre conscience de l'urgence à traiter ces situations.

Prenez grand soin de vous.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

FACE À L'ÉPIDÉMIE, SOYONS UNIS, SOLIDAIRES ET RESPONSABLES

L'année 2020 aura marqué, comme jamais, les esprits avec la pandémie

- La santé : notre pays compte en cette fin 2020 plus de 65 000 décès et près de 2,5 millions de personnes ont été infectées, nos services hospitaliers sont saturés
- L'économie durablement mise à mal avec son lot de fermetures d'entreprises, de commerces... en particulier la restauration (plus de 20 % vont fermer définitivement) et l'hôtellerie en très grande souffrance, les milliers de salariés et artisans mis au chômage. Le monde de la Culture vacille très dangereusement. Les grands groupes (banques, assurances, aéronautique, prêt-à-porter...) annoncent de très conséquents plans de licenciements
- Une situation sociale qui laissant d'innombrables actifs, TPE et PME sur la touche... aggrave encore davantage la situation de millions de précaires, sans-abri et mal-logés

C'est aussi une année où est apparu un vocabulaire nouveau : corona, confinement, couvre-feu, déconfinement, masque, hydroxychloroquine, gel hydroalcoolique, distanciation, test, dépistage, quatorzaine, attestation dérogatoire, isolement, traçabilité. Mais aussi des pratiques nouvelles : télétravail, visioconférence, Zoom, drive, internet, solidarité, l'entraide, la pratique du sport de masse.

Cependant, un seul espoir demeure pour enrayer la propagation : se protéger, le respect des gestes barrières et la vaccination de masse des plus vulnérables et plus exposés d'abord pour atteindre au moins 60 % de la population.

C'est sans nul doute, le plus grand défi que nous devons relever tous ensemble en 2021, unis et solidaires. Prenez soin de vous.

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS
MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET



VIVE LES MARIÉS !

Le premier mariage célébré dans la mairie actuelle s'est tenu le jour de son inauguration, le 5 décembre 1970. Cinquante ans plus tard, *Saint-Brice magazine* a pu rencontrer ce couple de Saint-Briciens, toujours très heureux et uni.



Quoi que l'on puisse en penser, les époux Delaine font, sans aucun doute, partie de l'histoire de notre commune. Angela, née Donatone, et Gérard Delaine ont en effet échangé leurs consentements le 5 décembre 1970 au sein de l'hôtel de ville que nous connaissons tous aujourd'hui. Le plus remarquable est qu'il s'agissait du jour de l'inauguration du bâtiment municipal. « *Je me souviens que nous avons eu droit à un petit morceau de la part de la fanfare de la ville, qui avait été appelée pour célébrer l'ouverture de cette nouvelle mairie. Cela a ajouté un moment festif à notre mariage !* » confie Angela Delaine. En effet, il convient d'indiquer que la mairie était située, avant cette époque, au 63 rue de Paris, dans un bâtiment qui avait notamment servi d'école jusqu'en 1896. Aujourd'hui, elle abrite une banque.

UNE BELLE VIE À SAINT-BRICE

Revenons sur l'année 1970, année des noces des époux Delaine. Le maire était à l'époque Pierre Clouet, qui a donné son nom au gymnase du COSEC, aujourd'hui bien identifié par la population.

Angela Delaine se remémore d'ailleurs que l'inauguration de la mairie avait fait l'objet d'un article dans *la Gazette du Val-d'Oise*. Un jour de décembre, frais mais beau, dont se rappellent encore les époux Delaine. Ils ont depuis mené une vie paisible à Saint-Brice et

fondé une belle famille. Leurs deux enfants résident aussi sur notre commune : « *Née de parents émigrés italiens, je suis arrivée à l'âge de 2 ans en France. Après Domont, nous avons élu domicile à Saint-Brice. J'ai connu mon mari au bal des pompiers. Aujourd'hui, nous sommes sur Saint-Brice depuis plus de soixante ans. Mes parents, mes sept frères et sœurs ont vécu ici. Mes enfants y sont aussi, avec mes quatre petits-enfants. C'est très agréable.* »

UN ATTACHEMENT VISCÉRAL À NOTRE COMMUNE

En attendant son prochain déménagement, prévu courant 2021, notre mairie actuelle a donc fêté ses 50 ans le 5 décembre 2020. Angela Delaine se souvient, à cette occasion, des quelques changements intervenus et d'anecdotes sur notre ville, qu'elle n'a pas souhaité quitter après tant d'années, en raison de son calme et de sa douceur de vivre : « *J'habitais encore à la Briqueterie quand nous nous sommes mariés. De nombreuses constructions ont été faites depuis. Je me rappelle, lorsque j'étais petite, qu'il n'y avait qu'une seule résidence à côté de l'école Jean de La Fontaine, près de la mairie. Un de mes frères a par ailleurs été l'unique serrurier de Saint-Brice, il y a pratiqué pendant une cinquantaine d'années et, tout comme nous, réside toujours dans notre ville.* »

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Ibrahim DOUMBOUYA, le 4 décembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Olivier PINSEL-LAMPECINADO et
Carla RODRIGUEZ, le 23 décembre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

mardi 9 février

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 15 février
 - Est de la RD 301 : mardi 16 février
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

Un problème d'éclairage public ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public.
N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24 h/24 et 7 j/7)

CONSULTATIONS GRATUITES AU CENTRE CULTUREL LIONEL TERRAY

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sur rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 (seulement pour les Saint-Briciens) : 1^{er} mardi tous les deux mois
- de notaires sur rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois

Rens. et réservation obligatoire au 01 39 33 24 77 ou par courriel : maisonsdesassociations@saintbrice95.fr

CENTRE DE VACCINATION

(Maison des associations
5 bis rue de la Forêt)

Sur rendez-vous uniquement :

- sur www.keldoc.com
- par téléphone sur la ligne Solidarité Covid : 01 34 29 42 76



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

CONCOURS PHOTO Instagram



Saint Valentin

THÈME L'AMOUR

**À GAGNER
UN BOUQUET
DE FLEURS
ET DES CHOCOLATS**

**JUSQU'AU
14 FÉVRIER**

Pour en savoir plus et participer,
rendez-vous sur www.saintbrice95.fr

© Photo de Saint-Brice-sous-Forêt / Adobe Stock



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT



COVID-19 CENTRE DE VACCINATION

- sur rendez-vous
- inscription sur www.keldoc.com ou au **01 34 29 42 76**

MAISON DES ASSOCIATIONS
5 bis rue de la Forêt



© Photo de Saint-Brice-sous-Forêt / Adobe Stock



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

ENSEMBLE, **TOUS CONCERNÉS**
POUR LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS

Prenez soin DE VOUS ET DES AUTRES

www.saintbrice95.fr

LA MUNICIPALITÉ EST À VOS CÔTÉS

© Ville de Saint-Brice-sous-Forêt / Adobe Stock